

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
alger16 le quotidien
SCAN ME



Edition N°1394 du Jeudi 27 Novembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE



PHOTO : ALGER16
LA SOLIDARITÉ INDEFECTIBLE
DE L'ALGÉRIE MISE EN AVANT

UN CONTRAT SIGNÉ ENTRE
NAFTAL ET L'ITALIEN PROMETEON



VERS L'IMPORTATION DE 500 000
PNEUS POUR POIDS LOURDS

P. 9

FESTIVAL INTERNATIONAL
DU TOURISME SAHARIEN À TIMIMOUN



PLUS DE 800 PARTICIPANTS
ATTENDUS

P. 7

LES MÉFAITS DES ÉCRANS NUMÉRIQUES EN MILIEU SCOLAIRE
UN USAGE ABUSIF
RÉVÉLÉ
CHEZ LES ÉLÈVES

P. 6

RELATIONS ALGÉRO-ÉGYPTIENNES

L'UNITÉ POLITIQUE
ET ÉCONOMIQUE
RENFORCÉE



L'Algérie et l'Égypte
s'apprêtent à hisser
leur coopération et leur
partenariat à un niveau digne
de l'histoire des deux
peuples, traduisant ainsi
la volonté ferme exprimée
par le président Tebboune
et son homologue égyptien,
le président Abdel Fattah
Al-Sissi.

PORTER LE VOLUME
DES ÉCHANGES COMMERCIAUX
À 5 MILLIARDS DE DOLLARS

P. 3

Savez-vous

FINANÇÉS EN 2024

50 % DES PROJETS ONT BÉNÉFICIÉ À DES FEMMES RURALES ET DES FEMMES AU FOYER



La directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Ben Djamil, a indiqué, mardi dernier à Annaba, que 50 % des projets financés par ce dispositif ont bénéficié à des femmes rurales et à des femmes au foyer, dans le cadre du développement socioéconomique et de l'autonomisation des femmes, notamment rurales. Ben Djamil a précisé, lors de l'inauguration, aux côtés du wali, Abdelkrim Lamouri, du Salon régional des petits métiers, organisé à la place de la Révolution dans le centre d'Annaba et qui a réuni une quarantaine de bénéficiaires que le financement de ces projets a "permis d'ajouter une valeur économique et sociale à ces projets, contribuant ainsi à améliorer les revenus des bénéficiaires, à leur permettre de développer leurs compétences et à renforcer leur contribution à

l'économie locale". Elle a souligné que 18.000 projets liés à différents secteurs économiques, notamment les activités traditionnelles et l'artisanat, ont été financés, en 2024, dans le cadre du dispositif de l'ANGEM, contribuant ainsi à renforcer le développement économique et social et à soutenir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et les femmes dans les différentes wilayas. La directrice générale de l'ANGEM a souligné que plus d'un million de projets ont été financés par l'agence depuis sa création en 2005, avant d'affirmer la poursuite du soutien et de l'accompagnement de ceux qui souhaitent entrer dans le monde de l'entrepreneuriat, afin de garantir la durabilité des projets et l'augmentation de leur productivité.

ENTRE LE PORT DE SKIKDA ET CELUI DE VALENCE OUVERTURE "JANVIER 2026" D'UNE LIGNE MARITIME COMMERCIALE HEBDOMADAIRE

Une ligne maritime commerciale hebdomadaire reliera le port de Skikda à celui de Valence en Espagne "à compter de janvier 2026", a-t-on appris mardi dernier des services de l'entreprise portuaire de Skikda. Selon la même source, une séance de travail a été tenue mardi dernier au siège de l'entreprise portuaire de Skikda entre ses cadres et les représentants de la société de transport maritime espagnole Marguisa, représentante de la société mondiale HMM, pour discuter des dispositions organisationnelles afin d'ouvrir une ligne maritime régulière de transport de conteneurs entre les ports de Skikda et de Valence.



Selon la même source, cette ligne avec une desserte hebdomadaire régulière sera opérationnelle à compter de janvier 2026 et renforcera la place de Skikda en tant qu'"axe logistique stratégique en Méditerranée". L'opération permet "d'élargir les activités commerciales de l'Algérie surtout après le succès des voyages d'essai effectués par la société espagnole au port de Skikda ayant

montré l'efficacité des opérations de chargement et déchargement des navires, la courte durée d'attente aux quais et la disponibilité de moyens humains et logistiques modernes nouvellement acquis par l'entreprise portuaire de Skikda outre l'extension en cours du terminal à conteneurs ce qui permettra d'augmenter la capacité du port", a ajouté la même source. Selon la même source, la société espagnole a indiqué que les marchandises seront transportées sur cette ligne régulière à l'avenir par deux portes-conteneurs assurant un contact direct et rapide entre les ports méditerranéens faisant du port de Skikda un portail logistique central dans la région.

AIR ALGÉRIE MAUVAISE NOUVELLE POUR LES TITULAIRES DE CERTAINES CARTES DE FIDÉLITÉ

Air Algérie a procédé récemment à la suppression d'un avantage accordé aux titulaires de cartes de fidélité. Ainsi, les voyageurs détenteurs de cartes de fidélité Tahat et Chelia n'ont plus le droit à l'envoi d'un bagage supplémentaire quand ils prennent un billet au tarif Light « sans bagages ». Longtemps tolérée, cet avantage n'est plus possible. La compagnie l'a annoncé de manière officielle sur son site. La mesure



restrictive concerne toutes les destinations. Les clients d'Air Algérie titulaires de ces cartes ont droit à un bagage supplémentaire à la franchise en principe. Cet avantage, les clients, notamment les marchands de cabas, l'utilisaient pour l'envoi d'une pièce avec les billets sans bagage, ce qui n'est plus possible désormais. Air Algérie précise toutefois que les clients détenteurs des cartes Chelia et Tahat gardent l'avantage du bagage supplémentaire sur les autres tarifs qui comprennent une franchise bagage incluse.

PERTURBATIONS SUR SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise.

Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

MASCARA L'HABILETÉ DE L'EMIR ABDELKADER DANS L'ÉDIFICATION D'UN ÉTAT MODERNE RASSEMBLANT LES TRIBUS DU PAYS SOULIGNÉE



Les participants à une rencontre scientifique nationale intitulée "Le serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader : la grandeur des positions et état du savoir", organisée mardi dernier à Mascara, ont mis en avant l'habileté du fondateur de l'Etat algérien moderne dans l'édification d'un Etat fort autour duquel se sont rassemblées les tribus du pays. Le professeur Daï Mohamed de l'université de Saïda a souligné que la fondation par l'Emir Abdelkader de l'Etat national algérien moderne, qui a fédéré dès le premier jour les tribus provenant de différentes régions du pays autour du premier serment d'allégeance (27 novembre 1832), "réflète sa sagesse politique et historique".

Il a ajouté que l'Emir Abdelkader, "fondateur de l'Etat algérien moderne, a obtenu l'allégeance des tribus algériennes en raison de son rang national, religieux, scientifique, militaire et politique". De son côté, le professeur Youcef Malki de l'université de Djelfa a affirmé que "l'Emir Abdelkader se distinguait par une intelligence politique qui lui a permis de créer un Etat algérien moderne et solide, capable de rassembler les tribus du pays et de résister pendant 17 ans face à l'occupation française". Il a ajouté que "son effort d'unification des tribus était motivé par un projet national ambitieux visant à construire un Etat-nation moderne".

Pour sa part, la professeure Fatma Habbache de l'université de Tiaret a indiqué que "la gestion de l'Etat par l'Emir Abdelkader se caractérisait par une organisation rigoureuse et minutieuse, ce qui a contribué à renforcer la cohésion entre son Etat et les tribus du pays".

Le professeur Bachir Belmehdi Ali de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara a souligné que "la personnalité du fondateur de l'Etat algérien moderne est l'une des plus marquantes de l'histoire du pays, et sa vie fut un exemple des valeurs constitutives de l'histoire de l'Algérie contemporaine". Il a ajouté que "son choix par l'allégeance était légitime, car il était considéré comme la personne la plus capable de faire face aux menaces extérieures pesant sur la nation".

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 193e anniversaire du premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader, en présence d'enseignants et de chercheurs de plusieurs universités nationales.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité : ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social : sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Lachay, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45
E-mail : alger16.regle@anep.com.dz
programmation.regle@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algér
SIA (Centre)

RELATIONS ALGÉRO-ÉGYPTIENNES

L'UNITÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE RENFORCÉE

Les travaux de la 9^e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-égyptienne ont été officiellement ouverts, mercredi dernier, au Caire, sous la coprésidence du Premier ministre algérien, M. Sifi Ghrib, et de son homologue égyptien, le président du Conseil des ministres, M. Mostafa Madbouli.

Cette session, qui s'est conclue hier, s'inscrit dans la continuité des hautes orientations données par les Présidents des deux républiques, M. Abdelmadjid Tebboune et M. Abdel Fattah al-Sissi, lors de la visite officielle du chef de l'Etat algérien en Égypte en octobre de l'année dernière.

L'événement illustre la volonté commune des deux dirigeants de consolider les liens historiques de fraternité et de solidarité qui unissent les peuples algérien et égyptien, et de renforcer la coopération bilatérale dans des domaines clés tels que les échanges commerciaux et l'investissement. Il marque également une étape cruciale dans l'élargissement et la diversification des partenariats stratégiques entre Alger et Le Caire, en réponse aux enjeux économiques et géopolitiques contemporains. Dès les premières réunions préparatoires, un large éventail de projets d'accords a été identifié. Les discussions ont porté sur des secteurs variés et stratégiques, allant de l'agriculture, de l'habitat et de l'énergie au dialogue financier, au développement local, aux expositions, à la protection du consommateur, à la culture, à la Maison de l'opéra, à l'université Al-Azhar, au travail, à la solidarité sociale, ainsi qu'aux sports et à la jeunesse. Ces axes illustrent l'ambition des deux pays de créer un partenariat multidimensionnel, capable de répondre aux besoins socio-économiques des populations et de favoriser un développement équilibré et durable.

Parallèlement, la coopération bilatérale sera étendue à d'autres domaines stratégiques, notamment la santé, le secteur pharmaceutique, les télécommunications, l'enseignement, le tourisme et l'innovation technologique. Cette approche intégrée reflète la compréhension mutuelle de l'importance de coordonner les efforts dans des secteurs clés pour renforcer la compétitivité et l'influence régionale des deux pays. Le Premier ministre Sifi Ghrib était accompagné d'une délégation ministérielle de haut niveau, démontrant l'importance accordée par Alger à cette session. Cette délégation comprend M. Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ; M. Abdellatif Bouzed, ministre des Finances ; M. Yahia Bachir, ministre de l'Industrie ; M. Yacine El-Mahdi Oualid, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ; M. Mourad Adjali, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables ; M. Mohamed Tarek Belarbi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire ; ainsi que Mme Nacima Arhab, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels. La présence de ces hauts responsables traduit l'ampleur et la portée des discussions, tant sur le plan économique que social et institutionnel.

Cette 9^e session s'inscrit dans une dynamique de renforcement institutionnel et stratégique des relations algéro-égyptiennes. Elle témoigne de la volonté des deux pays de créer un cadre durable de coopération, articulé autour de projets concrets et d'initiatives structurantes. L'objectif est clair : favoriser l'intégration économique, stimuler les échanges commerciaux, consolider la sécurité énergétique et promouvoir la stabilité politique et sociale dans la région.

UNE RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE

Dans une allocution marquée par la reconnaissance et la diplomatie, le Premier ministre algérien, Sifi Ghrib, a exprimé sa gratitude à l'égard de son homologue égyptien, le Dr Mostafa Madbouli, et de l'ensemble des autorités hôtes. L'intervenant a ensuite souligné l'importance historique et symbolique de cette rencontre : « Je me réjouis de ma présence au Caire, ville au riche passé historique et capitale de gloires ancestrales, pour co-présider avec vous les travaux de cette session, en souhaitant son plein succès et sa complète réussite. » Selon lui, les consultations entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Abdel Fattah al-Sissi ont tracé une feuille de route ambitieuse pour éléver le partenariat bilatéral au niveau d'un véritable partenariat stratégique : « La volonté affirmée de nos deux chefs d'Etat, exprimée lors du sommet du 25-26 octobre dernier et dans leurs échanges constants, nous permet de consolider nos relations et de viser un degré de coopération et d'intégration qui serve les intérêts de nos peuples et de nos nations. »

Le volet économique a été particulièrement mis en exergue, Ghrib rappelant que les deux pays disposent d'une longue tradition de coopération : « Algérie et Égypte disposent d'un



riche bilan économique, illustré par des partenariats fructueux dans l'énergie, le commerce et l'investissement, avec des projets phares tels que les engrangements azotés à Oran, les câbles électriques à Ain Djefta et l'industrie pharmaceutique à Alger. » Il a également insisté sur la création récente d'une société mixte dans le domaine du gaz et du pétrole, fruit de l'accord entre Sonatrach et Petrojet : « Nous devons renforcer le dialogue et la coordination afin de maximiser l'exploitation de ces ressources vitales et défendre nos intérêts face aux évolutions mondiales », a affirmé l'orateur.

M. Sifi Ghrib a par ailleurs rappelé que le cadre juridique de la coopération bilatérale est dense et structuré, comprenant « près de soixante-dix textes légaux, accords, protocoles et programmes exécutifs », et qu'il sera enrichi par de nouvelles conventions lors de cette session. Il a également insisté sur le rôle central du capital humain : « Le renforcement des relations ne saurait se faire sans accorder à nos ressources humaines la place qu'elles méritent, à travers l'échange d'expertises, de programmes et de formations éducatives. »

Enfin, le Premier ministre a abordé la dimension géopolitique et sécuritaire du partenariat : « Notre région traverse une période de grande sensibilité et de défis majeurs, que ce soit à Ghaza, en Libye, au Soudan, au Yémen ou au Liban. Ces circonstances exigent de nous une coordination et une consultation accrues dans le respect des principes communs et du droit international, afin de promouvoir des solutions politiques durables. » Il a conclu en réaffirmant la nécessité d'un suivi rigoureux et d'une mise en œuvre efficace des résolutions de la Commission : « Il importe de définir une feuille de route avec un calendrier précis pour concrétiser les résultats de cette Commission et en assurer le suivi, afin de répondre aux attentes de nos deux pays frères pour plus d'intégration, de croissance et de partenariat. »

La 9^e session de la Grande Commission mixte s'inscrit ainsi dans une dynamique de consolidation d'un partenariat historique, économique et stratégique, qui vise à renforcer le rôle de l'Algérie et de l'Égypte comme acteurs incontournables de la stabilité et du développement dans la région arabe et africaine.

UNE SÉRIE D'ACCORDS BILATÉRAUX SIGNÉE

Par ailleurs, dans le cadre de la même session de coopération algéro-égyptienne, le Premier ministre algérien, M. Sifi Ghrib, et son homologue égyptien, M. Mostafa Madbouli, ont supervisé la cérémonie de signature de plusieurs accords, mémorandums d'entente et programmes de coopération. Cette série d'accords marque un renforcement sans précédent des liens bilatéraux entre les deux pays frères dans des domaines stratégiques et structurants pour l'avenir économique, social et culturel de l'Algérie et de l'Égypte. Les accords conclus couvrent un large spectre de secteurs.

Dans le domaine administratif et institutionnel, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Organisme algérien d'accréditation et le Conseil national d'accréditation d'Egypte,

tandis qu'un protocole en matière d'administration publique et de fonction publique lie désormais la Direction générale de la fonction publique algérienne à l'autorité centrale d'organisation et d'administration égyptienne.

La coopération parlementaire a également été renforcée avec la signature d'un mémorandum entre le ministère algérien des Relations avec le Parlement et son homologue égyptien des Affaires parlementaires et juridiques.

L'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'agriculture figurent également parmi les axes prioritaires. Un mémorandum lie désormais l'École nationale supérieure d'agronomie d'Alger au Centre de recherches agricoles d'Egypte, tandis que l'Université d'Adrar collabore officiellement avec l'université Al-Azhar du Caire.

Dans le domaine culturel, un programme exécutif de coopération pour 2025-2028 a été signé, ainsi qu'un accord entre l'Opéra d'Alger et le Centre culturel national de l'Opéra du Caire.

La coopération en matière d'archives a également été formalisée par un protocole entre les Archives nationales algériennes et la Bibliothèque nationale égyptienne.

Les ministères de la Jeunesse et des Sports des deux pays ont scellé deux programmes exécutifs couvrant la période 2026-2027, tandis que le secteur social se voit renforcé par un programme de coopération entre les ministères de la Solidarité nationale algérien et égyptien pour 2026-2028. Cette

approche illustre la volonté des deux pays de développer une coopération multidimensionnelle, touchant tant les populations que les institutions, et visant à créer un impact durable sur la société civile et la jeunesse.

Sur le plan économique, plusieurs initiatives structurantes ont été annoncées. L'Algérie et l'Égypte ont signé un accord de coopération dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, accompagné d'un mémorandum de dialogue financier entre les deux ministères des Finances, visant à renforcer l'échange d'expertises en

matière de gestion économique et budgétaire. Dans le domaine commercial, un mémorandum d'entente sur la participation conjointe aux foires et salons internationaux a été conclu, tandis que la protection du consommateur et le développement local font également l'objet de protocoles bilatéraux. En outre, les partenariats sectoriels ont été abordés lors de rencontres bilatérales spécifiques. Dans le domaine des transports, le ministre algérien Saïd Sayoud et le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, ont été reçus par le vice-Premier ministre égyptien Kamel Abdelhadi Al-Wazir pour discuter du renforcement de la coopération dans les transports routier et ferroviaire, ainsi que des services portuaires. Ces échanges ont permis de passer en revue les projets stratégiques en cours et d'identifier les axes de modernisation et d'optimisation des infrastructures dans les deux pays.

Dans le domaine de l'énergie, M. Mourad Adjali, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a rencontré son homologue égyptien, M. Mahmoud Mostafa Esmat, pour examiner les voies de coopération dans l'électricité et les énergies renouvelables. Un accord global de partenariat énergétique est en cours de finalisation, visant l'échange d'expertises et le développement de projets communs dans les secteurs prometteurs de la transition énergétique.

De plus, l'industrie et le commerce maritime ont connu des avancées majeures. M. Yahia Bachir a annoncé l'ouverture prochaine d'une ligne maritime directe entre les ports d'Alger et d'Alexandrie, destinée à réduire les coûts de transport et à accélérer la circulation des marchandises. Il a souligné l'importance de ce projet, appelant à « hâter la concrétisation de ce projet vital », tout en mettant en avant l'échange d'expertises dans les secteurs des travaux publics, de l'habitat, de l'enseignement supérieur et des affaires culturelles et religieuses. La cérémonie de signature s'est conclue par la validation officielle du procès-verbal de la 9^e session du Comité supérieur mixte algéro-égyptien, paraphé conjointement par M. Sifi Ghrib et M. Mostafa Madbouli, scellant ainsi une feuille de route ambitieuse pour la coopération bilatérale dans les années à venir. Ces accords témoignent non seulement de la profondeur des relations entre l'Algérie et l'Égypte, mais aussi de leur volonté d'inscrire leur partenariat dans une dynamique stratégique durable et intégrée, courant à la fois les dimensions économique, sociale, culturelle et institutionnelle.

VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DURABLE

La 9^e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-égyptienne constitue une étape majeure dans le renforcement du partenariat historique entre l'Algérie et l'Égypte. Au-delà des déclarations protocolaires et des échanges diplomatiques, cette session a permis de concrétiser des initiatives structurantes et de poser les jalons d'une coopération durable et intégrée, répondant aux ambitions économiques, sociales et culturelles des deux pays. La diversité des accords signés — allant de l'énergie et l'industrie à l'éducation, la culture, le sport et la solidarité sociale — illustre la volonté commune de créer un partenariat multidimensionnel capable de générer des retombées concrètes pour les populations et de renforcer la compétitivité régionale des deux nations.

Sur le plan économique, les accords conclus ouvrent de nouvelles perspectives pour le commerce, l'investissement et la transition énergétique. L'ouverture prochaine d'une ligne maritime directe entre les ports d'Alger et d'Alexandrie, la mise en place d'un protocole de coopération énergétique et le renforcement du dialogue financier constituent autant de mesures stratégiques visant à stimuler la croissance et à sécuriser les flux commerciaux et énergétiques.

Enfin, cette session symbolise une vision partagée de stabilité et de coopération dans une région marquée par des tensions et des défis géopolitiques majeurs. Les deux pays ont affirmé leur détermination à coordonner leurs efforts, à partager leur expertise et à élaborer des solutions concertées dans le respect des principes internationaux et des intérêts communs. En scellant ces accords et en validant le procès-verbal de la session, Alger et Le Caire inscrivent leur partenariat dans une dynamique stratégique de long terme, positionnant la coopération algéro-égyptienne comme un modèle régional de solidarité, de développement et de prospérité partagée.

G. Salah Eddine

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION DEPUIS DAKAR POUR UNE COOPÉRATION AFRO-AFRICAINE RENFORCÉE

L'Algérie, par la voix de son ministre de la Communication, M. Zohir Bouamama, a exprimé, mardi à Dakar, son soutien en faveur d'un renforcement de la coopération afro-africaine, une initiative qui, selon lui, s'inscrit dans la vision du président Tebboune de consolider les liens avec les nations africaines.

À l'occasion du Forum africain de la télédiffusion (FAT) à Dakar, M. Bouamama a déclaré : « L'Algérie appelle à une coopération afro-africaine renforcée pour faire face aux défis de la mondialisation et des mutations rapides que connaît le paysage médiatique, et demeure disposée à intensifier la coopération dans ce secteur vital avec les pays du continent. »

Il a ajouté qu'avec l'avènement de l'intelligence artificielle, le continent fait face à des enjeux sans précédent : « à l'instar du flux massif de l'information, de l'influence des plateformes et de la dépendance technologique », jugeant que ces défis nécessitent la mise en place « d'une stratégie de communication



afro-africaine à même de protéger notre espace informationnel, de promouvoir nos valeurs, nos cultures et nos ambitions sur la scène internationale ».

Pour ce faire, il a rappelé l'attention particulière portée par le président Tebboune aux partenariats dans les domaines économique, politique et culturel avec l'Afrique, ainsi qu'à l'accroissement de la solidarité interafricaine, ce qui représente, a-t-il affirmé, « une ligne directrice

essentielle de notre politique étrangère ».

UN FORUM IMPORTANT

Au sujet du FAT, il a estimé que ce sommet constituait l'occasion idéale de « réaffirmer l'importance qu'accorde l'Algérie à son ancrage africain et sa disponibilité à établir des passerelles entre les médias algériens et leurs confrères africains pour, notamment, l'échange d'expertises et la coproduction de

contenus ». Il a souligné que l'Algérie, qui s'est toujours montrée « disposée à partager ses expériences », propose aux nations africaines « le savoir-faire avéré de son Entreprise de télédiffusion (TDA) dans la gestion des infrastructures, la transition technologique et la modernisation des systèmes de diffusion, à travers notamment des formations spécialisées, des échanges techniques et l'amélioration des réseaux de télédiffusion ».

Par ailleurs, M. Bouamama a exprimé l'espérance que ce forum permette « un sursaut collectif, une prise de conscience renouvelée et la construction de partenariats fructueux au service de l'Afrique », insistant sur le fait qu'« ensemble, nous avons la capacité et la responsabilité de bâtir un espace médiatique fort, souverain et pleinement africain ». Le Forum africain de la télédiffusion est donc une plateforme stratégique pour promouvoir l'expertise régionale, favoriser l'innovation et consolider les liens entre les nations du continent, dans un esprit de coopération et de développement partagé.

Omar Lazela

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES CONCRÉTISER DES VALEURS CONSTITUTIONNELLES CONSACRANT LA JUSTICE ET L'ÉGALITÉ

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a coprésidé, mardi dernier à Alger, avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa, la cérémonie de célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Dans son allocution à l'occasion de cette journée organisée sous le slogan : "Le respect mutuel, un comportement civilisé et humain", Mme Mouloudji a indiqué que cette rencontre constitue "une occasion de renouveler l'engagement en faveur de la concrétisation des valeurs constitutionnelles consacrant la justice et l'égalité, à travers le renforcement de la protection et de la préservation du droit des femmes à vivre en sécurité", et ce en "rejetant toute pratique attentatoire à leur dignité et entravant leur parcours et leur contribution à l'éducation socioéconomique".

Selon la ministre, la protection des femmes et des filles contre toute forme de violence représente "la pierre angulaire de la construction d'une société unie, fondée sur le respect et l'égalité des chances", ce qui exige, a-t-elle dit, "de privilégier la prévention afin de bâtir une société sûre et saine, notamment en renforçant l'éducation et la formation des femmes à tous les niveaux et en les sensibilisant à leurs droits, parallèlement à la sensibilisation de la société aux conséquences négatives de la violence tant sur les femmes que sur la cohésion familiale et sociale". Rappelant les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement de la protection de la femme, Mme Mouloudji a évoqué les efforts de son secteur dans ce domaine, notamment à travers le renforcement des mécanismes de protection, dont le lancement du numéro vert (1026) pour le signalement des cas de

violence. La ministre a également mentionné l'élaboration de plusieurs guides d'information et d'orientation, à l'instar du "Guide de la prise en charge des femmes et des filles victimes de violence", du "Guide de l'autonomisation économique de la femme", ainsi que du "Guide juridique pour la protection et la promotion de la femme", élaborés en coordination avec le ministère de la Justice, en sus de la plateforme "Sanedcom" pour les conseils et orientations et de la plateforme "Himayati". A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Mme Mouloudji a annoncé le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation de 16 jours pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles, visant à "sensibiliser aux dangers de la violence et à faire connaître les mécanismes de protection et de prévention mis en place par l'Etat en vue de renforcer la sécurité des femmes et de préserver leur dignité".

De son côté, le ministre de la Justice a souligné que son secteur a pris un ensemble de mesures, conformément aux orientations du président de la République, notamment l'introduction de nouvelles dispositions dans le projet de code de procédure pénale, offrant à la victime une protection supplémentaire, et la création d'une application informatique pour le suivi des statistiques relatives aux violences faites aux femmes, en sus de faciliter l'accès des victimes à l'assistance judiciaire devant les différentes juridictions.

Le code pénal comprend "plusieurs dispositions destinées à lutter contre tous les comportements contraires aux valeurs de la société, et à protéger les femmes de toute forme de violence, qu'elle soit physique, verbale, psychologique ou économique",

a-t-il ajouté.

Le ministre a également évoqué la coopération avec les organisations internationales, notamment celles relevant des Nations unies, à travers l'organisation de colloques et d'ateliers de formation au profit des cadres et des professionnels des différents secteurs sur ce thème, saluant "la coordination et la coopération intersectorielle nationale au service des objectifs communs".

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a, quant à lui, affirmé, dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, que l'élimination de la violence à l'égard des femmes exige la conjugaison de tous les efforts, d'autant plus que la violence "constitue une préoccupation majeure au vu de ses répercussions dangereuses sur la santé mentale, psychologique et physique".

Il a précisé que son secteur veille à consentir tous les efforts nécessaires en vue de garantir une bonne prise en charge sanitaire aux femmes victimes de violence, tout en renforçant les compétences des médecins et psychologues pour assurer le suivi et l'orientation des victimes.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Azzoug, a indiqué que le ministère "a adopté dans son programme de lutte contre la violence à l'égard des femmes la diffusion de la conscience religieuse, des valeurs de tolérance et du respect de la femme", et œuvre à travers les conseils scientifiques à "résoudre plusieurs problèmes familiaux et veille à diffuser les fatwas condamnant la violence faite aux femmes".

A cette occasion, l'application mobile "Himayati" a été lancée, outre l'organisation d'une séance de dialogue autour de la prise en charge des femmes victimes de violence.

UN CONTRAT SIGNÉ ENTRE NAFTAL ET L'ITALIEN PROMETEON VERS L'IMPORTATION DE 500 000 PNEUS POUR POIDS LOURDS

Le partenariat stratégique entre Naftal et le groupe italien Prometeon Tyre franchit une nouvelle étape, après l'officialisation par les deux entités, mardi dernier à Alger, du renouvellement de leur collaboration par la signature d'un contrat majeur portant sur la fourniture d'un volume maximal de 500 000 pneus premium destinés aux secteurs commerciaux, agricoles et OTR (Off-The-Road) en Algérie. L'ensemble de la commande sera livré dans un délai d'un an, a indiqué un communiqué.

Le marché algérien du pneumatique, longtemps confronté à des défis d'approvisionnement, connaît un tournant stratégique à travers des partenariats industriels clés et des contrats d'importation massifs. Les acteurs majeurs comme Naftal cherchent désormais à stabiliser l'offre dans l'objectif de garantir la disponibilité de produits haut de gamme tout en renforçant la sécurité des transports sur l'ensemble du territoire national.

Cet accord, qui s'inscrit dans le cadre du programme stratégique d'approvisionnement de Naftal, marque la deuxième participation consécutive de Prometeon, soulignant la confiance mutuelle et la solidité des liens entre les deux sociétés.

Le processus de sélection de Naftal, reconnu pour sa rigueur et limité à quelques fournisseurs accrédités, a permis de retenir Prometeon. Ce choix s'est appuyé sur la performance constante du groupe italien au cours des cinq dernières années, sa forte

perception du marché local et son héritage industriel. Des facteurs déterminants dans le processus d'évaluation

UNE ÉTAPE IMPORTANTE

En réaction à la signature de ce contrat, le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, a souligné l'importance d'un partenariat stratégique pour le secteur. « Ce partenariat représente une étape importante dans le renforcement de la qualité et de la fiabilité des pneus mis à la disposition de nos clients », a-t-il déclaré. Il a insisté sur l'importance de collaborer avec des fabricants de premier plan : « Notre priorité est de collaborer avec des fabricants capables de fournir des produits performants, soutenus par une solide expertise industrielle. Prometeon, en tant que fabricant multinational basé en Italie et jouissant d'une forte réputation, offre l'excellence technique et l'héritage qui s'alignent sur les standards de Naftal. Cette collaboration renouvelée soutient la



continuité et l'efficacité des opérations de transport sur l'ensemble du territoire national. »

ENGAGEMENT À LONG TERME

De son côté, Stefano Ziliiani, PDG de la Région Afrique, Moyen-Orient (AFME) de Prometeon, s'est dit honoré de renforcer la collaboration avec Naftal. Une entreprise jugée « centrale dans l'économie et la société algériennes. » Et M. Ziliiani d'ajouter : « Cet accord reflète notre engagement à long terme envers le marché algérien et notre

capacité à fournir des solutions premium qui créent de la valeur pour les clients et les communautés. » Il poursuivra en indiquant : « Nous sommes impatients de nous appuyer sur ce partenariat et de soutenir la vision de Naftal en matière d'innovation et de croissance durable sur le long terme. »

Grâce à son savoir-faire mondial et sa proximité avec le marché local, Prometeon se positionne comme un partenaire clé pour la croissance industrielle de l'Algérie. **Omar Lazela**

ASSURANCES/GARANTIR LA SÉCURITÉ DES ENTREPRISES SOULIGNÉ LA GESTION INTELLIGENTE DES RISQUES COMME CHOIX STRATÉGIQUE

Les participants à une journée d'information organisée mardi dernier à Constantine par la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) ont souligné l'importance d'adopter la gestion intelligente des risques comme choix stratégique pour assurer la sécurité et la pérennité des entreprises face aux transformations économiques et technologiques accélérées.

Des experts et cadres présents à cette rencontre ont relevé que "la protection de l'avenir ne repose plus uniquement sur les méthodes de gestion traditionnelles, mais exige désormais l'utilisation d'outils d'analyse précis et systématiques, fondés sur l'intelligence analytique, la collecte de données et l'anticipation des scénarios potentiels". Les intervenants ont également affirmé que le développement de cette approche "permet aux entreprises de renforcer leur résilience, de réduire les pertes et d'améliorer leur capacité à faire face aux fluctuations". Dans son allocution d'ouverture de cette

journée d'information, organisée à l'hôtel Marriott Constantine sous le thème "Intelligence du risque, comment protéger l'avenir ? ", le président-directeur général (PDG) de la CAAR, Ammar Meslouh, a indiqué que "l'intelligence du risque n'est plus une option complémentaire, mais une nécessité stratégique pour accompagner les mutations rapides du monde des affaires".

Il a ajouté que "l'investissement dans des outils d'analyse avancée et dans l'intelligence artificielle permet aux entreprises de prendre des décisions basées sur des informations fiables et de prévoir les risques avant leur occurrence".

Le même responsable a précisé que la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance "s'engage à fournir accompagnement et expertise aux différents secteurs afin de renforcer leur capacité de résilience et d'assurer la durabilité de leurs activités", soulignant que "protéger les entreprises aujourd'hui, c'est protéger l'économie nationale et contribuer à la stabilité du

marché". Pour sa part, M. Abderrahmane Ben Meddah, responsable de la cellule de prévention, de conseil et d'expertise au sein de la même compagnie, a estimé dans son intervention intitulée "L'ingénierie des risques" que cette discipline "constitue aujourd'hui l'un des piliers essentiels pour garantir la continuité de l'activité, puisqu'elle repose sur une évaluation globale des vulnérabilités internes des entreprises et sur l'élaboration de plans préventifs basés sur l'analyse scientifique et les données de terrain".

Ben Meddah a ajouté que l'intégration de l'ingénierie moderne des risques au sein des entreprises "permet d'améliorer la prise de décision, d'élever le niveau de protection et de renforcer la confiance entre l'assureur et les opérateurs économiques", appelant à "promouvoir la culture de l'anticipation et à adopter des outils intelligents dans la lecture des risques, en tant qu'étape décisive pour bâtir un avenir plus sûr et plus stable pour les entreprises".

APS

ENIE (SIDI BEL-ABBÈS) LANCÉMENT DE LA COMMERCIALISATION DE NOUVEAUX TÉLÉVISEURS

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès a entamé la commercialisation de nouveaux téléviseurs de 32 et 43 pouces dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer ses services au profit du consommateur et à élargir son réseau de distribution à travers le pays, a-t-on appris, mardi dernier, auprès de cette entreprise publique. La cellule de communication a précisé que ces nouveaux produits sont désormais disponibles au niveau de quatre unités commerciales relevant de l'entreprise, situées à Blida, Sidi Bel-



Abbès, Sétif et Laghouat, où ils sont proposés à des prix "étudiés et raisonnables", tout en garantissant la

qualité reconnue de cette marque nationale.

La même source a indiqué, par ailleurs, que les machines à laver produites par l'ENIE de Sidi Bel-Abbès sont également disponibles sur le marché national, et qu'elles ont été conçues selon des normes de performance et d'efficacité énergétique. Dans le cadre du

renforcement de sa gamme de produits électroniques, l'entreprise a

également annoncé la commercialisation prochaine de téléviseurs de 55 pouces, afin de répondre à la demande croissante pour les grands écrans et d'offrir une expérience de visionnage moderne. Le début de l'année 2026 verra, en outre, le lancement d'un nouveau programme de production visant la fabrication de 30.000 téléviseurs dans une démarche destinée à répondre aux besoins du marché national et à consolider la présence de l'entreprise dans le secteur des appareils électroniques, a-t-on souligné.

LES MÉFAITS DES ÉCRANS NUMÉRIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

UN USAGE ABUSIF RÉVÉLÉ CHEZ LES ÉLÈVES

Les résultats d'une enquête nationale sur "les méfaits des écrans numériques en milieu scolaire", présentés lundi dernier à Alger par le ministère de la Santé, dressent un tableau inquiétant de l'usage des technologies numériques chez les élèves algériens. Entre exposition excessive, contenus inadaptés et conséquences directes sur la santé et la scolarité, les autorités tirent la sonnette d'alarme et appellent à une mobilisation collective.

Cette enquête, inédite par son ampleur, a été lancée en début d'année et a ciblé plus d'un million d'élèves du cycle moyen répartis sur l'ensemble des wilayas du pays. Selon le coordonnateur du projet et chef de service de la prévention à la Direction de la santé de Sétif, Dr Hamza Rouabah, les résultats sont sans équivoque : "Cette enquête nationale (...) révèle un usage abusif et irresponsable de ces écrans." L'étude montre que "40 % des élèves ont obtenu leur premier smartphone entre 11 et 13 ans", une tranche d'âge où la maturité numérique est encore limitée. Plus préoccupant encore, plus de 32 % des collégiens passent plus de trois heures par jour devant un écran, tandis que 40 % ont été exposés à un contenu "inapproprié", laissant entrevoir des risques psychologiques, sociaux et éducatifs majeurs.

DES CONSÉQUENCES DIRECTES SUR LA SANTÉ PHYSIQUE

Les constats établis renvoient à une problématique devenue mondiale :



l'omniprésence des écrans modifie les comportements, fragilise l'attention et altère les rythmes biologiques. Les experts présents lors de la rencontre scientifique, organisée au siège du ministère de la Santé, ont rappelé l'impact de cette surcharge numérique sur le sommeil, la vision, la posture et même l'équilibre émotionnel. La sous-directrice au ministère de la Santé, Dr Fatma Bousmaha, a précisé qu'"un travail est en cours pour trouver des mécanismes encourageant les élèves à une utilisation responsable des écrans numériques qui influent sur leur concentration et les exposent au risque d'obésité". Le lien entre sédentarité, hyperconnexion et surpoids chez les jeunes est désormais solidement documenté, et l'Algérie ne fait pas exception. Dans un appel direct aux familles, elle a rappelé que la vigilance

parentale demeure indispensable : "A qui incombe la responsabilité de surveiller le contenu consulté par les enfants via ces écrans?", invitant les parents à limiter l'exposition prolongée "au détriment de leur santé".

VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE STRUCTURÉE

Au-delà du constat alarmant, cette enquête marque le premier jalon d'une stratégie nationale de prévention. Le ministère de la Santé souhaite s'appuyer sur ces données pour élaborer des outils pédagogiques, des programmes de sensibilisation et des protocoles d'accompagnement destinés aux élèves, aux enseignants et aux parents. Le directeur général de la prévention, Dr Djamel Fourar, a assuré que "les résultats de cette enquête seront pris en considération dans le but de

trouver des mécanismes permettant aux élèves de tirer profit des avantages des écrans numériques", tout en évitant leurs effets néfastes. L'objectif est clair : encourager un usage intelligent, sécurisé et équilibré des outils numériques.

La généralisation des smartphones et des tablettes crée un nouvel environnement scolaire où les bénéfices du numérique côtoient ses risques. Sans régulation, sans formation et sans accompagnement, le développement harmonieux des élèves peut être compromis. Cette enquête, d'une ampleur inédite, révèle l'urgence d'une action concertée entre les institutions, le secteur éducatif et les familles. Elle ouvre aussi la voie à une réflexion plus globale sur l'éducation numérique, la régulation des contenus et la protection des enfants dans un monde hyperconnecté.

G. Salah Eddine

PRÉVENTION DES DROGUES MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO VERT

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dernier, la mise en place du numéro vert (1111) en milieu scolaire dans le cadre des efforts consentis pour la prévention des drogues et des substances psychotropes au sein des établissements d'enseignement, a indiqué un communiqué du ministère.

"En application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la stratégie nationale de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, notamment dans son aspect lié au milieu scolaire, le secteur a entamé la mise en œuvre des mesures pratiques annoncées par le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Saâdaoui, lors du lancement de la caravane nationale de sensibilisation, le 2 novembre 2025, notamment pour ce qui a trait à la mise en place d'un numéro vert dédié au signalement, en tant que mécanisme central pour consacrer la culture de la prévention au sein des établissements scolaires", précise le communiqué.

M. Saâdaoui a présidé, en compagnie de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, une réunion de travail consacrée à l'examen de la possibilité d'adopter le numéro vert (1111) en milieu scolaire, étant donné que la

tranche d'âge des moins de 18 ans, qui concerne légalement la qualité d'enfant, se trouve, pour la majorité, au sein des établissements scolaires, d'où la nécessité de la coordination afin d'assurer une prévention précoce et une protection des élèves contre ces dangers.

Ainsi, "une équipe technique spécialisée du ministère a été chargée d'effectuer une visite au siège de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), en vue de s'enquérir des mécanismes de réception et de traitement des signalements, évaluer la possibilité de les adapter avec la spécificité du secteur, notamment en termes de volume et du nombre des établissements scolaires et des élèves à travers le pays, de traiter les signalements et la nature de leur transfert aux directions de l'éducation, d'assurer la confidentialité et la protection des auteurs de signalements et de mettre en place un protocole commun de prise en charge des cas et d'intervention, le cas échéant". Les résultats de cette visite ont fait ressortir "la possibilité d'adopter le numéro vert 1111 en milieu scolaire, en attendant que des équipes techniques mixtes définissent les mécanismes d'action sur le terrain et le suivi des cas liés au milieu scolaire dans le cadre de la coordination entre les services

centraux et les instances compétentes aux niveaux national et de wilaya".

De ce fait, le ministère de l'Education nationale a annoncé "l'adoption officielle du numéro vert 1111 et sa mise à la disposition de l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, administratifs, travailleurs et parents d'élèves), pour signaler les cas nécessitant un suivi ou une intervention immédiate et ce, dans le cadre des efforts visant à renforcer la culture du signalement et à consacrer les bases de la prévention des drogues et des substances psychotropes au sein des établissements scolaires".

Le ministère souligne également que les informations signalées "sont traitées en toute confidentialité et transmises, selon leur nature, aux instances compétentes pour une prise en charge immédiate des cas, garantissant ainsi la protection juridique et sociale des élèves et permettant ainsi d'établir un environnement scolaire sûr et sain". Cette mesure constitue "un pas qualitatif dans la protection des élèves contre les drogues et les substances psychotropes, et sera accompagnée d'un suivi périodique et d'une évaluation régulière des résultats aux niveaux local et national, en coordination avec les instances et secteurs concernés", ajoute le ministère.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU TOURISME SAHARIEN À TIMIMOUN

PLUS DE 800 PARTICIPANTS ATTENDUS

La 7^e édition du Festival international du tourisme saharien se tiendra du 4 au 6 décembre prochain dans la wilaya de Timimoun, sous le haut patronage du Premier ministre. Organisé sous le slogan « Timimoun... authenticité et hospitalité », l'événement devrait accueillir plus de 800 participants venus des différentes wilayas du Grand Sud et des Hauts-Plateaux, selon un communiqué publié mardi dernier par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Cette manifestation constitue "un rendez-vous international majeur, à travers lequel le ministère affirme l'importance accordée par l'Etat au tourisme saharien, inscrit dans un cadre national privilégié, marqué par le renouvellement de la vision économique", à travers "le renforcement des structures touristiques, l'amélioration des services touristiques, l'encouragement de l'investissement, l'ouverture des voies de coopération et la promotion du produit touristique saharien".

Le festival prévoit "l'organisation de journées d'étude animées par des experts nationaux et étrangers, ainsi que l'élaboration d'un programme culturel et artistique ponctué d'activités folkloriques, de fantasia, de



chants populaires locaux (Ahelli) et de genres musicaux reflétant l'héritage artistique de la région, outre l'aménagement d'espaces dédiés aux artisans, afin de promouvoir et de commercialiser leurs produits qui reflètent l'authenticité et la culture de la région". Concernant les objectifs escomptés de ce festival, ajoute le communiqué, il s'agit essentiellement de "la promotion de la destination saharienne et de la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel du Sud, à travers des expositions, des spectacles et des forums", tout en contribuant à mettre en avant "la richesse de la culture des oasis, l'authenticité des métiers traditionnels

et la beauté des paysages naturels du Gourara". Cette édition sera rehaussée par la participation de plusieurs départements ministériels, tels que le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère de la Culture et des Arts, le ministère de la Communication, le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, ainsi que le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Le choix de la wilaya de Timimoun, ville des "Palais rouges", pour

accueillir ce rendez-vous important, vise à "en faire un modèle vivant des capacités infinies du Sud algérien à attirer les touristes, tant nationaux qu'internationaux, grâce à sa diversité culturelle unique, à ses oasis splendides, à son artisanat authentique et à sa profondeur civilisationnelle, reflétant l'histoire de la région", selon la même source. Ce festival n'est pas un simple événement festif, mais "incarne l'ambition de la stratégie des hautes autorités du pays de faire du tourisme saharien un levier du développement local et un pilier essentiel du tourisme national", conclut le communiqué.

O. Lazela/APS

ANNONCE OFFICIELLE DE LA GÉNÉRALISATION DU PROJET DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL D'ADRESSAGE AU NIVEAU DE LA WILAYA D'ALGER

La généralisation du projet du référentiel national d'adressage (RNA), au niveau de la wilaya d'Alger, a été annoncée officiellement, mardi dernier, lors d'une rencontre organisée dans la salle des conférences de la wilaya, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

L'annonce de la généralisation du projet du RNA au niveau de la wilaya d'Alger a eu lieu lors d'une rencontre présidée par le Secrétaire général (SG) de la wilaya, Abderrahmane Rahmani, représentant le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, en présence de la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a précisé la même source. Les travaux ont été marqués par une intervention de la cheffe du projet du référentiel national de gouvernance, portant sur "la stratégie nationale du RNA à l'horizon 2030", ainsi que par d'autres communications sur "le rôle des adresses géospatiales et leurs étapes de production", et l'importance de "la plateforme numérique géospatiale et des applications similaires", illustrées par des exemples d'applications utilisant les adresses produites dans

le domaine de compétence des collectivités locales, selon la même source. A cette occasion, une convention a été signée entre la wilaya

d'Alger, représentée par l'Agence d'aménagement et d'urbanisme, et l'Agence spatiale algérienne (ASAL), représentée par le Centre des

applications spatiales (CAS), visant à renforcer le cadre institutionnel et technique du projet, ajoute le communiqué.

Alger16, Le quotidien du Grand Public

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

SALON INTERNATIONAL DES DATTES

150 EXPOSANTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS AU RENDEZ-VOUS

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, lundi dernier à Alger, l'ouverture de la 3e édition du Salon international des dattes, avec la participation de 150 exposants nationaux et étrangers, dont des producteurs, des artisans, des coopératives, des start-up, des centres techniques et des organismes de recherche.

Organisées par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, les activités de cet événement économique se poursuivront jusqu'à jeudi au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Alger), au pavillon Casbah "C". Outre les opérateurs économiques nationaux, cette édition connaît la participation d'exposants de Tunisie, de Libye et de Turquie, d'organismes tels que le Conseil d'affaires algéro-russe, ainsi que des ambassadeurs et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. S'exprimant à cette occasion, le ministre a indiqué que ce Salon "est un espace important pour faire connaître la dattier algérienne, une ressource d'une grande valeur", soulignant que "la production abondante permettra d'accéder à de nouveaux marchés extérieurs". Il a aussi affirmé que cette filière est appelée à devenir une source essentielle de diversification des exportations hors hydrocarbures à



l'avenir, compte tenu de la demande croissante, ce qui permettra également de donner une forte dynamique au secteur agricole national, exhortant les participants à s'orienter vers la transformation des dattes, eu égard au rôle central de l'industrie de transformation dans la création de la valeur ajoutée. Le ministre a rappelé que l'Algérie a réussi à intégrer les spécificités de la qualité de la dattier algérienne, notamment Deglet Nour, dans les normes internationales adoptées en la matière et ce, lors de sa participation à la 48e session de la Commission du Codex Alimentarius qui s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (du 10 au 14 novembre), soulignant que les dattes

algériennes sont exportées vers environ 90 pays étrangers. De son côté, le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hamblé, a expliqué que ce salon vise à regrouper les acteurs de la filière des dattes pour échanger les expertises, améliorer la qualité des produits, promouvoir l'exportation et présenter les différents produits dérivés de la dattier au public et aux intéressés. En marge de cet événement, des conférences et des ateliers sont organisés sur la durabilité de l'agriculture saharienne, la diversité génétique des pollinisateurs, la modernisation de la filière dattier, l'agriculture biologique et l'importance des dattes pour la sécurité alimentaire nationale, avec la participation d'experts et de chercheurs nationaux et

internationaux, outre l'organisation d'une session de formation au profit des professionnels sur le conditionnement et l'exportation des dattes. Selon la Chambre, la filière des dattes algériennes constitue un patrimoine historique d'une grande valeur nutritionnelle et économique, comptant plus de 19 millions de palmiers et 1 000 variétés, soulignant que la production moyenne entre 2021 et 2023 a dépassé 11,5 millions de quintaux, avec l'exportation de près de 780 000 quintaux de dattes fraîches et 50 000 quintaux de dattes séchées, témoignant de son importance dans l'économie nationale, notamment pour la variété Deglet Nour, classée internationalement comme produit de premier choix.

R. N.

INTENSES EFFORTS POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE DES DATTES À EL-MEGHAÏER

D'intenses efforts sont menés dans la wilaya d'El-Meghaïer pour développer la filière phéniciole et améliorer la qualité des dattes. L'essor de la filière agricole a été rendu possible grâce à l'extension des superficies lui étant consacrées, aux nouvelles méthodes d'irrigation et à l'utilisation scientifique et rationnelle des intrants agricoles et produits phytosanitaires, soulignent les services agricoles. Il s'agit aussi de l'encadrement technique, la promotion du produit à travers sa transformation et son conditionnement notamment, l'organisation professionnelle des agriculteurs, le développement des canaux et marchés de commercialisation et l'ouverture d'opportunités d'exportation, ont estimé les acteurs du secteur. L'association agricole "Essafir" d'El-Meghaïer assume un rôle dans ce processus, en termes d'appui aux agriculteurs, par l'organisation de campagnes de formation et de vulgarisation des techniques agricoles, a indiqué son président, Wahid Benmabrouk. Elle s'attelle à réunir les conditions nécessaires au développement de la filière, dont la création d'espaces de concertation entre agriculteurs, ainsi que la

préparation de manifestations spécialisées à même d'ouvrir des perspectives de promotion et d'écoulement du produit des dattes, a-t-il ajouté. Selon M. Benmabrouk, l'association œuvre à protéger les variétés locales menacées de disparition, à l'exemple de Litima, Loulou, El-Ammari, Tamesrit, Tabetboucht, Tinissine et Baïd El-Hamam, à travers des programmes de sensibilisation et d'encouragement des agriculteurs à étendre la culture de ces variétés et enrichir le patrimoine phéniciole de nouvelles autres, dont El-Medjhoul, Zeggar-Meggar et El-Bordji. Pour sa part, la station d'Aghafiane, relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) de Biskra, œuvre à protéger les variétés de dattes menacées, soit 33 espèces, assurer des réponses aux consultations et organiser des journées techniques en direction des agriculteurs, a fait savoir la représentante de la station, Rahima Bellaki (agronome), qui relève que les variétés Deglet Nour, Ghars et Degla Beida sont des plus nutritives et très sollicitées. S'agissant de la production, les prévisions des services de la wilaya tablent cette

saison sur plus de deux (2) millions de quintaux (Q) de dattes, à leur tête Deglet Nour (1,32 million Q), suivie des variétés Ghars (300.000 Q) et Degla Beida (265.000 Q). Cette production prévisionnelle est en hausse par rapport à la saison dernière qui avait donné lieu à une récolte de 1,8 million Q, avec un patrimoine phéniciole de près de trois millions de palmiers, dont 2,4 millions de palmiers productifs.

L'industrie de transformation revêt une grande importance dans la réalisation d'une large gamme de produits à base de dattes, dont le café, le miel, le vinaigre et le sucre, en sus de l'exploitation des dérivés du palmier dans des activités artisanales, confirmant ainsi la valeur économique du palmier. Le développement de la filière phéniciole a d'autres retombées sur l'amélioration des conditions de vie de la population locale, dont la création d'emplois et d'entreprises agricoles, dans le contexte de la stratégie nationale de consolidation de la sécurité alimentaire et de réalisation d'un développement durable.

APS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

LA SOLIDARITÉ INDÉFECTIBLE DE L'ALGÉRIE **MISE EN AVANT**

Hier, le Palais de la culture «Moufdi Zakaria» d'Alger a accueilli les activités de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, avec un programme officiel riche en événements, réaffirmant le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne.

La journée a été marquée par d'importantes interventions et une présence remarquable, dont celle de l'ambassadeur de l'État de Palestine à Alger, M. Fayed Abu Aita, du ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherif, de la représentante des Nations-Unies, Mme Savina Ammasari, et du secrétaire général adjoint du Comité central du Mouvement Fatah, le Dr Sabri Saidam.

Des manifestations visuelles et culturelles ont illustré la détermination du peuple palestinien, et le drapeau palestinien a flotté dans le ciel algérien en signe de fraternité et d'unité entre les deux pays.

La séance a été ouverte par Son Excellence l'ambassadeur palestinien, Fayed Abu Aita, qui a transmis les salutations du président palestinien Mahmoud Abbas à son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. À l'occasion de cette journée, qui coïncide avec le 26 novembre 2025 et a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 2 décembre 1977, il a déclaré : « Aujourd'hui, nous sommes solidaires d'un droit bafoué et d'une justice absente, victimes d'un complot qui s'est abattu sur notre peuple palestinien. On lui a pris sa patrie, ses droits et son indépendance, mais ce peuple n'a pas capitulé depuis plus de 77 ans, depuis la guerre palestinienne de 1948. »

La commémoration a mis en lumière le rôle historique et central de l'Algérie dans la diplomatie en faveur de l'État de Palestine. M. Abu Aita a affirmé : « Cette journée est l'occasion de rappeler au monde la tragédie et la réalité quotidienne endurée par les Palestiniens, confrontés à l'occupation, aux meurtres, aux destructions et à des violations flagrantes du droit international. »

Le représentant de la Palestine a souligné deux moments clés de l'histoire palestinienne liés à l'Algérie dont le discours d'Arafat en 1974 et la première reconnaissance de la Palestine en 1988. D'ailleurs, l'ambassadeur palestinien a rendu un hommage particulier à l'Algérie, la saluant comme le « premier pays au monde à reconnaître l'État de Palestine en 1988 ». Cette reconnaissance est intervenue lorsque Yasser Arafat a proclamé la création de l'État lors de la 19^e session du Conseil national



PHOTO : ALGER16

Cette Journée internationale de solidarité rappelle une fois de plus le rôle central de l'Algérie dans le soutien au peuple palestinien et souligne la nécessité d'un engagement collectif pour protéger les droits fondamentaux des populations affectées par le conflit.

palestinien, tenue sur le sol algérien. L'Algérie est ainsi créditede d'avoir « posé les fondements de la reconnaissance de l'État palestinien et ouvert la voie à la légitimité internationale ».

TOTALE SOLIDARITÉ

Lors de la même cérémonie, et portant le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherif, a réaffirmé le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien et à sa juste lutte. Il a déclaré : « L'Algérie restera toujours solidaire du peuple palestinien jusqu'à ce qu'il recouvre tous ses droits, au premier rang desquels son droit à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien indépendant. » À cette occasion, l'Algérie a également appelé la communauté internationale à « tout mettre en œuvre pour garantir le respect du droit international et la levée immédiate et totale du blocus sur Gaza, afin que l'aide humanitaire parvienne effectivement à la population ». Dans le même cadre, la représentante des Nations-Unies, Mme Savina Ammasari, a pris la

parole au nom du Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, affirmant que « la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien a été commémorée cette année sur fond de souffrances atroces à Gaza et d'une crise humanitaire d'une ampleur sans précédent ». L'ONU a dénoncé une tragédie humanitaire majeure et un échec des normes internationales, appelant au plein respect du récent cessez-le-feu et à des avancées concrètes vers une solution à deux États. M. Guterres a qualifié la situation dans la région de « catastrophique ». Il soulignera dans ce sens : « Les survivants pleurent la perte de dizaines de milliers de proches et d'amis, dont près d'un tiers étaient des enfants.

La région est confrontée à une famine généralisée, à des maladies et à des traumatismes. » Le message a réitéré un appel ferme à « la fin de l'occupation illégale du territoire palestinien et à des progrès irréversibles vers une solution à deux États ». M. Guterres a insisté sur le fait que cette solution doit être

« conforme au droit international et aux résolutions de l'ONU, permettant aux deux parties de vivre côte à côte, en paix et en sécurité ».

Rappelons que cette commémoration intervient alors que l'occupation sioniste est accusée de violer le droit international et d'opprimer les Palestiniens, notamment à Al-Qods-Est et dans la bande de Gaza, malgré le cessez-le-feu conclu il y a quelques semaines. Les violences dans la région ont fait état de plus de 70 000 martyrs et 160 000 blessés depuis 2023.

Cette Journée internationale de solidarité rappelle une fois de plus le rôle central de l'Algérie dans le soutien au peuple palestinien et souligne la nécessité d'un engagement collectif pour protéger les droits fondamentaux des populations affectées par le conflit. Face aux défis humanitaires et aux violations du droit international, le message algérien résonne comme un appel à la justice, à la paix et à la coopération régionale pour un avenir plus sûr et équitable pour tous.

Abir Menasria



PHOTO : DR



ALGER16, le quotidien du Grand Public

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

5

ALIMENTS MIRACLES BONS POUR VOTRE CŒUR



L'alimentation est l'un des facteurs les plus importants qui influence la santé de notre cœur. Une alimentation saine et équilibrée peut aider à réduire le risque de maladies cardiovasculaires.

LA MÛRE ET LA FRAMBOISE

La mûre et la framboise contiennent de puissants antioxydants appelés les anthocyanines, qui sont responsables de leurs couleurs si vives ! Ces composés neutralisent les radicaux libres de l'organisme et aident à prévenir de certaines maladies comme les maladies cardio-vasculaires.

LE MAQUEREAU

Le maquereau est un allié incontournable pour la santé du cœur ! Le maquereau est un poisson gras et riche en acides gras oméga-3, qui sont des acides bénéfiques pour la santé du cœur. Ces acides gras oméga-3 aident à réduire le risque de maladies cardiovasculaires en réduisant l'inflammation, en abaissant la pression artérielle, en réduisant les taux de triglycérides dans le sang.

LE FRUIT DE LA PASSION

Le fruit de la passion renferme de très nombreuses fibres solubles et insolubles. Ces fibres ont la propriété de diminuer le taux de glucose dans le sang et de cholestérol ! Ce fruit est riche en vitamine C, vitamine A, et antioxydants, tels que les flavonoïdes et les caroténoïdes. Les antioxydants contenus dans le fruit de la passion peuvent aider à réduire l'inflammation et à protéger les cellules du corps contre les

dommages causés par les radicaux libres.

L'AMANDE ET LA NOIX

Les amandes ont une teneur importante de phytostérols, ce qui permettrait de réduire le taux de mauvais cholestérol dans le sang. De plus, l'amande contient de la vitamine E qui aide à lutter contre les troubles cardiovasculaires en empêchant la formation de caillots dans le sang. Les noix, elles aussi, ont une teneur importante en antioxydants et en oméga-3 bénéfiques pour le cœur !



LES POIS CHICHES

Une consommation régulière de légumineuses, comme les pois chiches, entraîne des effets bénéfiques sur la santé comme la diminution du risque de maladie cardiovasculaire. Les pois chiches sont cependant très intéressants grâce à leurs indices glycémiques faibles et leurs propriétés antioxydantes ! Mangez ces 5 aliments régulièrement, et votre cœur vous en sera reconnaissant.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOURA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68



www.alger16.dz
Alger16 quotidien



FEU BIYOUNA, UNE ICÔNE SINGULIÈRE DE L'ART ALGÉRIEN

LES ARTISTES RENDENT HOMMAGE À L'ICÔNE

Plusieurs artistes ont témoigné, auprès de l'Algérie presse service, de la place « unique et précieuse » qu'occupait la comédienne Biyouna, décédée mardi dernier à l'âge de 73 ans. Pour beaucoup, elle reste une figure incontournable de la scène artistique algérienne grâce à sa forte présence dans de nombreux films et séries télévisées.

L'actrice Nawal Zaatar, qui avait travaillé avec elle dans plusieurs sitcoms et feuilletons comme «Nass Mlah City», a exprimé sa profonde tristesse. Elle a décris la disparition d'une « grande figure » au « talent exceptionnel », rappelant les moments partagés et les projets menés ensemble.

L'acteur Hassan Benzerar, qui avait lui aussi collaboré avec la défunte dans «Nass Mlah City», a souligné que Biyouna était une artiste «talentueuse, généreuse et profondément humaine», entièrement dévouée à son art. Pour lui, « Biyouna restera toujours dans la mémoire du public algérien grâce à sa créativité, son énergie et sa spontanéité ».

Le comédien Abdennour Chellouche a également exprimé son chagrin. Il a salué la disparition d'une «grande célébrité» de la comédie algérienne, considérée comme « l'une des meilleures de sa génération ». Il a rappelé qu'elle avait marqué, pendant de longues années, le cinéma et la télévision. Selon lui, Biyouna incarnait « le courage artistique, la générosité et un fort esprit de solidarité», toujours



prête à soutenir les artistes autour d'elle. Le président de l'association artistique Lumières, Amar Rabia, a lui aussi regretté la perte d'une actrice « très aimée », appréciée aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. La comédienne Atika Tobal, très émue, a décris le décès de Biyouna comme une « immense perte ». Elle a rappelé son long et riche parcours, affirmant qu'elle était l'une des grandes figures du paysage artistique national. Aida Kechoud, qui avait partagé l'écran avec elle dans plusieurs films comme «El Hariq» (1973) et «El Jara» (2002), a raconté que Biyouna était une artiste bienveillante, dévouée et profondément aimée par le public



algérien. De son côté, le comédien Abdelhamid Rabia a salué une actrice complète, brillante au théâtre, au cinéma, à la télévision, et dotée en plus

de talent de chanteuse. Le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a qualifié Biyouna d'« artiste de grande envergure ». Il a mis en avant sa maîtrise de l'interprétation, son sens unique de l'improvisation et la force de son jeu, qui faisaient d'elle une comédienne « inégalée ». Il a rappelé également ses participations à plusieurs films étrangers, une expérience enrichissante qui lui avait permis de collaborer avec de grands réalisateurs, dont Rachid Bouchareb. Née à Alger, Biyouna, de son vrai nom Baya Bouzar, s'est éteinte mardi dernier à l'hôpital de Beni Messous à l'âge de 73 ans, après une longue maladie. Hier matin, de nombreuses figures emblématiques du monde artistique algérien se sont rassemblées au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi pour lui rendre un dernier hommage. Parmi elles, des comédiens et comédiennes bien connus, dont Moufida et Atika.

L'émotion était palpable dans la salle : chacun retenait ses larmes face à l'absence de cette grande artiste, tandis que les souvenirs de ses rôles inoubliables et de sa générosité revenaient dans les esprits. L'ambiance était chargée de tristesse et de respect, un moment de recueillement qui témoignait de l'impact profond qu'a eu Biyouna sur la scène culturelle et dans le cœur des Algériens.

Après cette cérémonie émouvante, Biyouna a été inhumée au cimetière El Alia à Alger dans l'après-midi.

Cheklat Meriem

ELLE A GAGNÉ L'AMOUR ET LE RESPECT DU PUBLIC ALGÉRIEN

Le nom de l'artiste disparue Baya Bouzar (1952-2025), connue sous son nom de scène «Biyouna», est profondément ancré dans la mémoire de l'art algérien, grâce à sa personnalité artistique hors pair, façonnée au fil des années de travail dans la comédie et la performance artistique, ce qui lui a valu l'amour et le respect du public algérien.

Fille du quartier populaire de Belouizdad (ex-Belcourt) à Alger, elle puise dans les détails de son quotidien dans les ruelles animées de ce quartier les ingrédients qui alimenteront plus tard sa personnalité artistique. Son nom deviendra ainsi l'un des plus marquants de l'histoire de l'art algérien, que ce soit au cinéma, à la télévision, au théâtre ou même dans la chanson.

A ses débuts, Biyouna attire déjà l'attention par son talent et sa passion pour le monde artistique. Elle fréquente alors les ensembles de musique hawzi et andalou, participant à des séances de chant aux côtés de grandes voix

féminines algériennes, reprenant avec elles des passages de chansons très appréciées du public et dansant avec élégance et assurance sur des rythmes authentiques.

Elle passe rapidement au jeu d'actrice et apparaît pour la première fois à l'écran en 1973 dans le rôle de "Fatma" dans la série "El Harik" (L'Incendie) du réalisateur Mustapha Badie, adaptée de la trilogie de Mohammed Dib. Grâce à son intelligence artistique et à son sens de l'humour, elle s'impose avec brio au cinéma, au théâtre et à la télévision, construisant une carrière de plus de cinquante ans riches en apport artistique et culturel.

Au cinéma, la défunte brille dans des œuvres inoubliables, nationales et étrangères, excellant dans ses rôles avec un style unique, devenu sa marque de fabrique.

Son nom est également associé à des rôles télévisuels mémorables, en devenant, au début des années 2000, une icône de la comédie algérienne, aux côtés de nombreux artistes, à

travers des séries à grand succès dont "Nass Mlah City", "Bab Edechra", "Dar El Bahdja", "Dar Lefchouch", ainsi que la série tunisienne "Nsibti Laaziza".

Biyouna a conservé son rêve de se produire sur la scène du théâtre et a réalisé son vœu de chanter à nouveau, en sortant trois (3) albums en 2001, 2006 et 2007, comportant des chansons algériennes dans un style nouveau, mélangeant le style algérois aux musiques méditerranéennes contemporaines.

La regrettée, qui a vécu entourée de l'affection et de l'estime de tous, a été honorée en juin 2024 par le Cercle des anciens de l'information et de la culture (CAIC), qui lui a décerné la "Médaille du mérite et de l'excellence" en reconnaissance de sa riche carrière et de son talent exceptionnel, qui alliait comédie et drame, et en tant que voix artistique populaire incarnant l'âme chaleureuse de l'Algérie profonde et la mémoire de tout un pays.

R. C.

GRANDE FINALE DE LA TURKISH AIRLINES WORLD GOLF CUP

L'ALGÉRIEN SEIFEDDINE ZARZOUR DÉCROCHE UNE BRILLANTE 2^e PLACE

L'Algérie s'est distinguée sur la scène du golf amateur international grâce à la performance remarquable de Seifeddine Zarzour, qui a décroché la deuxième place dans la catégorie Or lors de la grande finale de la 10^e édition de la Turkish Airlines World Golf Cup (TAWGC), qui s'est tenue du 17 au 21 novembre à l'Antalya Gloria Golf Resort.

Ce résultat place le golfeur algérien parmi les meilleurs amateurs du monde et confirme la montée en puissance de la discipline dans le pays. Organisée par Turkish Airlines, la compagnie aérienne qui dessert le plus grand nombre de pays au monde, la TAWGC s'est imposée comme le plus vaste et le plus important tournoi de golf amateur d'entreprise au niveau international. Depuis son lancement en 2013, le tournoi connaît une ascension fulgurante, avec plus de 750 compétitions organisées dans 85 pays, couvrant 130 destinations et réunissant plus de 60 000 golfeurs amateurs. Une ampleur qui confirme son statut d'événement incontournable sur la scène golifique mondiale.

Pour l'édition 2025, plus de 10 000 joueurs se sont affrontés à travers 122 événements locaux, répartis dans 83 pays.

La grande finale, qui a rassemblé 120 golfeurs amateurs venus des quatre coins du monde, a une nouvelle fois confirmé la réputation d'Antalya comme l'un des hauts lieux du golf mondial.

Le titre suprême a été remporté par Adeel Shafqat (Pakistan), sacré champion 2025 avec un score total de 151 (+7).

Dans la prestigieuse catégorie Or, le représentant des Émirats arabes unis, Jose Garcia San Juan s'est imposé avec 73 points Stableford sur deux tours. Juste derrière lui, l'Algérien Seifeddine Zarzour décroche une excellente 2^e place, tandis que le Pakistanais Abdul Rehman Qureshi complète le podium.

Dans la catégorie Argent, le Mexicain Agustin Valdes Kato a remporté le titre avec 78 points Stableford, devant



Michael Sharaiha (Jordanie) et Wang Fan (Chine). Pour Turkish Airlines, cette compétition est devenue un outil majeur de diplomatie sportive et de rapprochement interculturel.

Ahmet Harun Baştürk, SVP Sales (Région I), l'a résumé ainsi : « La Turkish Airlines World Golf Cup est devenue une plateforme précieuse qui va au-delà d'un simple événement sportif, renforçant les liens solides que nous avons tissés avec nos clients à travers le monde. (...) La grande finale à Antalya a une fois de plus démontré à quel point le tournoi est devenu, au fil des ans, un événement mondial de référence. »

Il a également salué l'engagement de tous les participants et équipes ayant contribué à la réussite de cette édition.

La performance de Seifeddine Zarzour intervient dans un contexte où le golf algérien cherche à se structurer et à gagner en visibilité internationale. Sa deuxième place dans un tournoi réunissant l'élite mondiale amateur constitue un encouragement fort pour la scène nationale.

G. S. E.

DTN – FORMATION LICENCE D'ENTRAINEUR CAF PRO

Sadi lance la 2^e promotion

La Direction technique nationale a lancé, avant-hier mardi à Alger, la deuxième promotion de la formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur CAF Pro, le plus haut diplôme africain dans le domaine du coaching. La cérémonie d'ouverture de cette nouvelle session a été présidée par Walid Sadi, président de la FAF. Lors de son allocution, il a mis en avant « les efforts importants consentis par la FAF afin d'accélérer et de structurer davantage la formation des entraîneurs algériens, un axe stratégique pour le développement du football national », indique un communiqué de l'instance fédérale. Cette promotion compte 26 entraîneurs stagiaires, dont plusieurs anciens internationaux, à l'image de Slatni, Dziri, Driouche, Lotfi Amrouche qui bénéficieront d'un « cursus complet et continu s'étalant sur dix mois. À l'issue de ce parcours exigeant, ils pourront prétendre à la licence CAF Pro, indispensable pour diriger au plus haut niveau continental ». Le communiqué précise que la supervision de ce premier module est assurée par des experts de renommée internationale dont Franck Thivillier, instructeur Fifa, Raul Chipana Neves, expert Fifa et instructeur CAF Elite, ainsi que Ali Moucer, directeur technique national, et Karim Kaced, chef du département formation à la DTN. Cette première journée a également été marquée par la présence de l'ex-sélectionneur national Rabah Sâadane, « venu partager son expérience et prodiguer de précieux conseils aux stagiaires ». D. C.

LIGUE 1 : NOUVEAU RÉAMÉNAGEMENT DU CALENDRIER JSK - USMA et MCA - CRB avancés au 8 décembre

La Ligue nationale de football professionnel a annoncé mardi soir un réaménagement du programme des compétitions nationales, dicté par le souci de s'adapter aux calendriers internationaux des clubs et des équipes nationales A et A', appelées à entamer la Coupe d'Afrique des Nations et la Coupe arabe Fifa dès ce mois de décembre.

Ainsi, le week-end du 4 au 6 décembre sera consacré aux matchs des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, dont le tirage au sort est prévu aujourd'hui au Cercle militaire de Beni Messous à partir de 17h00. Le lundi 8 décembre, ce sont les deux matchs de retard de la 1^{re} journée du championnat, JSK - USMA et MCA - CRB, qui sont programmés. Revient par la suite la Coupe d'Algérie avec les 16es de finale fixés entre jeudi 11 et samedi 13 décembre. Puis les matchs de la 13^e journée du championnat qui s'étalera du jeudi 18 au samedi 20 décembre. Le match de retard de la



8^e journée, USMA - MB Rouissat, est fixé pour le lundi 22 décembre contre MCA - ESBA, comptant pour la mise à jour de la 3^e journée, aura lieu mardi 23 décembre. L'autre mise à jour de la 8^e journée opposant le CRB à l'ESS est programmée pour le jeudi 25 décembre à Alger. Puis place à la 14^e journée qui se prolongera du vendredi 26 au lundi 29 décembre. Le choc en retard de la 6^e journée entre la JSK et le MCA est programmé pour le 2 janvier, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Le derby algérois ESBA -

CRB comptant pour la mise à jour de la 12^e journée est projeté pour le samedi 3 janvier, tandis que JSK - MBR et MCA - CSC de la même journée auront lieu mardi 6 janvier. La 15^e journée sera lancée le jeudi 8 du même mois avec un match avancé entre l'ESS et Paradou AC, à Sétif, avant que ne suivent les autres rencontres de ce 15^e round, les vendredi 9 et

samedi 10 janvier. Le week-end suivant du jeudi 15 au samedi 17 janvier sera consacré aux 8^{mes} de finale de la Coupe d'Algérie. Reste à savoir si la finale de la Supercoupe d'Algérie 2025, qui opposera le MCA à l'USMA, projetée pour samedi 17 janvier, aura bien lieu à cette date qui coïncide avec la programmation des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2026 ? Ce qui est peu probable, car il est, a priori, inimaginable de voir l'USMA et/ou le MCA déjà éliminé(s) à ce stade de la compétition. D. C.

MONDIAL 2026 (TIRAGE AU SORT)

L'Algérie versée dans le chapeau 3

La Fifa a dévoilé, avant-hier, la répartition des équipes qualifiées sur les chapeaux qui serviront lors du prochain tirage au sort du Mondial américain 2026. Comme il était prévisible, l'Algérie se retrouve dans le chapeau 3, en compagnie de quatre autres nations africaines : l'Egypte, la Tunisie, la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud. Voici, par ailleurs, la composition complète des quatre chapeaux retenus. Chapeau 1 : Canada, Mexique, États-Unis, Espagne, Argentine, France, Angleterre, Brésil, Portugal, Pays-Bas, Belgique, Allemagne. Chapeau 2 : Croatie, Maroc, Colombie, Uruguay, Suisse, Japon, Sénégal, RI Iran, Corée du Sud, Équateur, Autriche, Australie. Chapeau 3 : Norvège, Panama, Égypte, Algérie, Écosse, Paraguay, Tunisie, Côte d'Ivoire, Ouzbékistan, Qatar, Afrique du Sud. Et, enfin, le chapeau 4 : Jordanie, Cap-Vert, Ghana, Curaçao, Haïti, Nouvelle-Zélande, vainqueurs des barrages européens A/B/C/D, vainqueurs du Tournoi de barrage Fifa 1 et 2. La cérémonie de tirage au sort est prévue, pour rappel, le 5 décembre prochain, au centre culturel national « John F. Kennedy Center for the Performing Arts » de Washington. La phase finale, qui sera conjointement organisée par les États-Unis, le Canada et le Mexique, se déroulera du 11 juin au 19 juillet 2026. D. C.

COUPES AFRICAINES DES CLUBS (2^e JOURNÉES DES GROUPES)

LE MC ALGER ET LA JSK POUR LE RACHAT

Les compétitions africaines des clubs enchaînent, ce week-end, avec la 2^e journée des groupes. Le MC Alger et la JSK, engagés en Ligue des champions, rejouent, cette fois à domicile, pour le rachat, après leurs défaites respectives à Kigali et au Caire, lors de la 1^{re} journée.

Les deux représentants algériens en Ligue des champions n'ont, en effet, pas d'autre choix que de vaincre, lors de leurs secondes sorties respectives, prévues demain à domicile, au risque de contrarier sérieusement leurs chances d'aller au-delà de cette phase des groupes. Soit c'est une victoire et ça passe, sinon fatalité ça serait la casse. A commencer par la JSK qui a tout intérêt à montrer un meilleur visage ce vendredi devant les Young Africains de Tanzanie pour dépasser la déroute (1-4) du Caire. Ce ne sera pas qu'une partie de plaisir devant un adversaire, tout aussi rompu à la compétition continentale, qui de plus se présente avec un moral plutôt au beau fixe après son premier succès (1-0) contre les FAR du Maroc, mais la victoire est impérative pour reprendre confiance et ne pas perdre espoir. Le stade Hocine-Aït-Ahmed sera certainement bondé jusqu'à la dernière place et Zinnbauer doit avoir déjà trouvé des solutions pour rectifier ce qui n'a pas fonctionné contre Al Ahly. Sur le terrain, le capitaine Boudebouz et ses coéquipiers ont tout intérêt à se surpasser pour repartir du bon pied. Les fans attendent beaucoup des Bada, Meghem, Messaoudi et Mahiouss pour survoler les Tanzaniens. L'idéal serait de scorer d'entrée pour vite se libérer dans ce match qui s'annonce crucial pour la suite du parcours. Zinnbauer n'a, jusque-là, rien dit de ses intentions, mais il est clair qu'il alignera un onze porté vers l'avant avec certainement un milieu renforcé et un relayeur qui alimentera un trio en attaque. L'indécision plane toutefois toujours sur la participation de Nechat et Hamidi qui apporte souvent le surnombre devant. Mais sinon pour le reste, tout le monde est normalement apte à tenir son rôle. Dans l'autre rencontre, le MC Alger est tout aussi condamné à gagner dans son fief au stade de Douéra, s'il veut maintenir la flamme d'une éventuelle qualification en quarts de finale. Défait, lors de la première journée (2-1) face à Al Hilal du Soudan, à Kigali, Mokwena se doit de trouver la bonne recette pour signer une première victoire ce vendredi contre le Mamelodi Sundowns qu'il ne connaît que trop bien. Quelle que soit la différence qui sépare le MCA de son adversaire sud-



africain, ce dernier se doit de mettre en place le plan qu'il faut pour vaincre. Les inconditionnels des Vert et Rouge, qui se sont rués sur les billets de la rencontre, épuisés en un temps record dès l'ouverture de la plateforme de vente, ne se réjouiront certainement pas d'une autre issue de la rencontre que la victoire qui relancera leur équipe favorite. Surtout que le président Hadj Redjem leur a servi l'ambition d'aller chercher une autre étoile dans cette compétition. Sorti en quarts de finale lors de la dernière édition, le MCA ne peut, en effet, qu'aspérer à mieux cette fois pour confirmer son nouveau standing. Sur le plan effectif, Mokwena devra malheureusement encore composer sans Ghezala, toujours convalescent, mais pourra compter sur le retour tant attendu de Zougrana et Benkhemissa, tout deux ayant repris les entraînements avec le groupe en prévision de cette rencontre.

LE CRB ET

L'USMA POUR LA

CONFIRMATION

En Coupe de la CAF, les deux représentants algériens, l'USM Alger et le CR Belouizdad, joueront eux pour la confirmation après avoir entamé la compétition avec deux victoires salutaires. C'est l'USMA qui commence ce vendredi, au stade Al Massira, après que son match prévu contre les Marocains de l'OC Safi, initialement programmé pour dimanche, a été finalement avancé de 48 heures. Les Usmistes restent pour rappel sur une victoire (3-2) réussie lors de la première journée contre le FC San Pedro de Côte d'Ivoire. Un succès toutefois contrarié par l'épisode du capitaine Allié qui s'est accroché en fin de match avec un groupe de supporters. Sa réaction peu honorable, en brandissant un bras d'honneur vers la tribune, a pris des proportions pour aller casser l'ambiance dans le vestiaire et autour de l'équipe. Le joueur n'a d'ailleurs pas fait le déplacement avec l'équipe au Maroc, tout comme Draoui. Un communiqué du club explique que ce dernier a fait l'impasse sur ce

déplacement, pour répondre à sa convocation en sélection des A' engagée en Coupe arabe de la Fifa, tandis que pour Allié, le club n'hésite pas à évoquer une défection « sans motif ». Ce qui sous-entend qu'il y a de l'électricité dans l'air entre le joueur et le club. L'absence de Draoui soulève également des interrogations, sachant que Chaal et Khacef du CRB, pour ne citer que ces deux-là, sont également concernés par la convocation en sélection. N'empêche qu'ils ont fait le

déplacement avec leur équipe au Congo ! Quoi qu'il en soit, Bencheikha et son groupe ont fait le déplacement pour tenter de revenir avec le meilleur score possible. Lors de son premier match, l'OC Safi est allé surprendre Djoliba de Bamako chez lui (0-1). L'USMA a donc tout intérêt à ne pas se fier à la dernière position que son adversaire du jour occupe au championnat du Maroc avec une seule victoire, après huit matchs joués. Le dernier match concernant les représentants algériens dans ces coupes continentales opposera le CRB à l'AS Otoho du Congo au stade Alphonse Massamba-Debat de Brazzaville, samedi après-midi à partir de 14 heures. Un horaire peu convenant pour un match de foot, c'est là peut-être le seul inconvénient pour Ramovic et son groupe qui respire la grande forme. Lors de la première journée, les Belouizdadis auraient pu d'ailleurs l'emporter par plus de 2 à 0 face au Singida Black de Tanzanie, s'ils avaient maintenu leur concentration et la même percussion de l'entame, en deuxième période. La bonne nouvelle d'avant ce second match, c'est que l'infirmier du CRB a été vidé et tout le monde est déclaré apte à jouer y compris la coqueluche Khacef désormais complètement rétabli du bôbo qu'il traînait. Ramovic aura donc un problème de richesses, et le souci pour lui ce sera plutôt de trancher qui mettre sur le banc. A voir les données en présence, le CRB semble avoir tous les moyens et arguments pour prétendre à un deuxième résultat positif de suite, surtout que l'équipe est à Brazzaville depuis hier pour s'accommoder au mieux de l'environnement sur place. Lors de la première journée, AS Otoho a perdu (1-0) en déplacement contre Stellenbosch FC d'Afrique du Sud.

Djaffar Chilab

EQUIPE NATIONALE A' (COUPE ARABE FIFA 2025)

Tougai remplace Ghezala

Le sélectionneur de l'équipe nationale A', Madjid Bougherra, a fait appel au défenseur Mohamed Amine Tougai pour prendre part à la Coupe arabe de la Fifa 2025, prévue du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar, a annoncé la FAF mardi soir. Il remplace, comme il était prévisible, le Mouloudéen Ayoub Ghezala, contraint de déclarer forfait en raison de sa blessure contractée lors du match de la Ligue des champions joué à Kigali avec son club. A signaler que le départ de la délégation algérienne pour Doha, initialement prévu pour demain, a été retardé à après-demain samedi, le temps que les joueurs de la JSK, du MCA et de l'USMA, qui jouent avec leurs clubs respectifs leurs matchs de Coupe d'Afrique, demain, rejoignent le regroupement à Alger. Les sélectionnés du CRB qui, eux, ne jouent leur match que dimanche, rallieront après directement Doha. Doit-on rappeler que la sélection nationale fera son entrée en compétition le mercredi 3 décembre.

D. C.

PROGRAMME

Vendredi

Ligue des champions

MC Alger - M. Sundowns (20h)

JS Kabylie - Young Africains (17h)

Coupe de la CAF

Vendredi

OC Safi - USM Alger (20h)

Samedi

AS Otoho - CR Belouizdad (14h)



NEW YORK (Nations unies) - La procédure de sélection du prochain secrétaire général de l'ONU a été lancée mardi dernier avec l'envoi aux Etats membres d'un appel aux candidatures pour remplacer Antonio Guterres à partir du 1er janvier 2027.

VIENNE - L'aéroport de Vienne a décidé mardi dernier d'abandonner les projets de construction d'une troisième piste, en raison des coûts de construction projetés "massivement" augmentés et de la réticence des compagnies aériennes.

LIMA - Une commission du Parlement péruvien a recommandé mardi dernier d'interdire à l'ex-président Pedro Castillo l'exercice de toute fonction publique pendant une durée de 10 ans, après son coup d'Etat manqué en décembre 2022.

LONDRES - Quelque 150 pompiers ont été mobilisés mardi dernier pour éteindre un incendie dans un entrepôt de l'ouest de Londres contenant "probablement" des feux d'artifice, selon les services de secours. L'incendie, qui s'est déclaré aux alentours de 9H00 (locales et GMT) pour une raison encore inconnue, a provoqué d'importants panaches de fumée.

JAKARTA - Au moins huit personnes sont mortes et plus d'une cinquante ont été blessées à la suite d'inondations et de glissements de terrain provoqués par de fortes pluies qui ont frappé l'île indonésienne de Sumatra, a déclaré hier un responsable de la gestion des catastrophes.

DÉCÈS DU JOURNALISTE AHcene KHELLAS

LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses condoléances à la famille du journaliste Ahcene Khellas, décédé hier, l'assurant de sa profonde sympathie. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances à la famille du journaliste Ahcene Khellas, décédé mercredi matin, l'assurant de sa profonde sympathie", lit-on dans le message de condoléances. "Rédacteur en chef de la chaîne El Watania TV et producteur du programme politique "Mourakiboune" (Observateurs) ont été les dernières missions exercées durant sa

carrière médiatique marquée par un engagement professionnel sans faille", ajoute le message. Le défunt était connu pour son analyse pertinente des événements politiques nationaux et compte parmi les piliers du secteur de l'information. Il a formé des dizaines de journalistes qui reconnaissent sa sagesse et son dévouement professionnel", souligne la



même source, ajoutant que "sa signature est connue des Algériens à travers ses chroniques d'opinion percutantes publiées par de nombreux grands titres".

"Puaise Allah Tout-Puissant accorder au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueillir en Son vaste paradis, et prêter aux siens patience et réconfort", conclut le message de condoléances.

RESPECT DE L'INDÉPENDANCE, DE LA SOUVERAINETÉ ET DE L'UNITÉ DE LA LIBYE

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON SOUTIEN À UN PROCESSUS POLITIQUE INCLUSIF

L'Algérie a réaffirmé, mardi devant le Conseil de sécurité des Nations unies, son engagement ferme en faveur du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'unité de la Libye, ainsi que son soutien à un processus politique inclusif, sous l'égide de l'ONU, visant à parvenir à une solution définitive et globale à la crise dans ce pays.

Dans son intervention lors d'une réunion du Conseil sur la situation en Libye, le membre de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, Medjed-Eddine Samir Boussahel, a affirmé que "l'Algérie réaffirme son engagement ferme en faveur du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'unité du peuple de la Libye et de son intégrité territoriale, ainsi que son soutien à un processus politique inclusif, sous l'égide de l'ONU, visant à parvenir à une solution définitive et globale à la crise dans ce pays frère", rappelant que la réalisation de la justice en Libye "demeure une revendication nationale légitime et un droit fondamental".

Dans cette perspective, le diplomate algérien a précisé que le mandat de la Cour pénale internationale (CPI) concernant la situation en Libye "doit être exercé dans le cadre du principe de complémentarité avec les autorités judiciaires nationales, et non sur la base de leur exclusion ou de leur substitution", soulignant la nécessité de "concentrer les efforts sur le renforcement de la coopération et de la coordination entre les juridictions libyennes, détentrices de la compétence principale, et la CPI, afin de garantir l'enquête sur les crimes et violations et d'assurer des procès équitables et transparents".

L'Algérie "prend note de la décision du gouvernement libyen d'accepter volontairement la compétence de la Cour", une décision qui reflète l'engagement des plus hautes autorités libyennes à concrétiser la justice concernant les crimes et violations, et salue "la coopération positive entre les autorités libyennes et la CPI, à



même d'accélérer le rythme des enquêtes en cours en vue de leur clôture dans les meilleurs délais", a-t-il soutenu.

Il a affirmé, dans le même contexte, que l'Algérie insiste sur "la nécessité pour la communauté internationale, notamment l'ONU, d'assumer pleinement ses responsabilités dans le soutien du secteur de la justice en Libye, à travers l'intensification des programmes de formation,

le renforcement des capacités et le transfert des expertises à même de permettre à ce secteur de s'acquitter de manière efficace de ses missions, en tant que détenteur de la compétence judiciaire authentique".

M. Boussahel a souligné que le mandat de la CPI en Libye "ne doit pas se limiter à la poursuite des éléments locaux impliqués dans les différents crimes, mais doit s'élargir aux parties étrangères dont l'implication dans la déstabilisation de la Libye, la propagation de la division et l'incitation contre le peuple et l'Etat libyens, est avérée, que ce soit par la violation de l'embargo sur les armes, le recrutement de mercenaires et de combattants étrangers, ou encore le financement illicite".

Au terme de son intervention, il a réitéré l'appel de l'Algérie "à poursuivre les efforts de la CPI et de son procureur dans l'enquête sur les crimes commis dans les différents foyers de tension, y compris en Palestine et notamment dans la bande de Ghaza, où des milliers d'innocents ont perdu la vie".

LE GROUPE "A3+" INTERPELLE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le groupe "A3+" (Algérie, Somalie, Sierra Leone +Guyana) a appelé le Conseil de sécurité à faire répondre de leurs actes tous ceux qui violent l'embargo sur les armes et compromettent la stabilité en Libye.

Cela a été souligné dans l'allocution lue, mardi soir, par le Représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, M. Toufik Laid Koudri, au nom du Groupe "A3+", après le vote du Conseil de sécurité d'un projet de résolution renouvelant pour six (6) mois, le mandat accordé aux Etats membres, au niveau national ou à travers des organisations régionales, de procéder à la fouille des navires en haute mer au large de la Libye, se rendant vers ce pays ou en partance. Le Groupe "A3+" a précisé que son vote en faveur de cette décision "réaffirme son engagement pour le respect strict de l'embargo sur les armes en Libye". Et d'ajouter: "nous incitons le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité historique et à faire répondre de leurs actes tous ceux qui violent l'embargo sur les armes et compromettent la stabilité dans le pays". Le Groupe a, en outre, affirmé avoir pris connaissance du dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, concernant les activités de la force maritime de l'Union européenne (UA) en Méditerranée, "l'opération IRINI", ayant porté sur plus de 2.000 montées à bord des navires et leur fouille, déplorant le fait que "l'opération n'a pas obtenu les résultats escomptés pour appliquer l'embargo sur les armes" et qu'elle "demeure inefficace, face à la circulation illégale des armes, notamment par voie aérienne et maritime".

MAROC

L'ANCIEN MINISTRE DES DROITS DE L'HOMME, MOHAMED ZIANE ENTAME UNE GRÈVE DE LA FAIM EN PRISON

L'ancien ministre des droits de l'homme, Mohamed Ziane, a entamé une grève de la faim illimitée lundi, depuis sa cellule, pour protester contre sa détention en dépit de l'expiration de sa peine vendredi dernier, informe sa famille.

La famille de l'ancien bâtonnier a précisé, dans un communiqué, que "Ziane se considère désormais en état de détention arbitraire et informe l'opinion publique, nationale et internationale, qu'il emploiera tous les moyens possibles pour mettre un terme à cette situation", ajoutant avoir "informé la direction du pénitencier où il est détenu qu'il poursuivrait sa grève de la faim jusqu'à sa libération".

La famille du détenu a fait part de sa profonde préoccupation, notamment en raison de l'âge avancé de l'ancien ministre, 83 ans, et du fait

qu'il soit atteint de plusieurs maladies. Des défenseurs marocains des droits humains ont affirmé que la détention de l'ancien bâtonnier après expiration de sa peine est une "forme de tyrannie" de la part du pouvoir, "car la détention d'une personne illégalement, même pour une journée supplémentaire, représente une atteinte aux fondements de la justice". Pour eux, il s'agit d'un acte de "vengeance" de la part des autorités qui ont manifestement décidé de priver le détenu de son droit au cumul des deux peines auxquelles il a été condamné.

De leur point de vue, l'annonce de la grève de la faim représente "une ultime alerte mettant en évidence l'ampleur de l'arbitraire que (le détenu) subit et un message clair révélant une affaire de règlement de comptes".

Ils ont tenu à signaler, en outre, que M. Ziane ne représentait pas un cas isolé au Maroc. De son côté, l'instance marocaine de soutien aux prisonniers politiques a appelé à la tenue d'un sit-in de protestation, mercredi, devant le tribunal de Rabat pour soutenir Mohamed Ziane. Des organisations marocaines et internationales de défense de droits humains avaient dénoncé la condamnation de l'ancien ministre à trois ans de prison "après un procès non équitable" pour punir Mohamed Ziane d'avoir critiqué le Makhzen.

Elles ont, par ailleurs, appelé à l'amélioration de la situation désastreuse des droits humains au Maroc, tout en exigeant la libération de l'ensemble des détenus politiques, des journalistes et des défenseurs des droits humains actuellement emprisonnés.